



Frontenex

Juillet 2008

Le P'tit Frontenexois

### Un été à Frontenex

Et voici venu le moment tant attendu des vacances. Elles vont commencer par le très célèbre feu d'artifice de Frontenex organisé par le comité des fêtes et la mairie. Ensuite, pour ceux qui n'auraient pas la chance de partir, il y a la piscine. C'est l'été, il va faire chaud, alors soyons vigilants et attentifs aux personnes de notre entourage qui pourraient être sensibles aux fortes températures. L'eau est un bien précieux : Buwons la, mais ne la gâchons pas. Pour les jeunes, il y a les activités de l'Association d'Animation de Haute Combe de Savoie. Pour les courageux et les aventuriers, il y a les nombreuses ballades en montagne. Il n'est pas forcément nécessaire d'aller bien loin pour passer de bonnes vacances, notre région recèle de trésors « cachés », à la portée de tous, il suffit peut-être d'ouvrir les yeux. C'est avec plaisir que toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances. M. Guingant

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 08

*Il s'agit d'un extrait des délibérations prises. La totalité du compte rendu est disponible en mairie.*

1/ Valide la création d'une régie d'avance pour menues dépenses de fonctionnement permettant d'effectuer des achats exceptionnels et de faciliter certaines opérations ponctuelles. Son montant est fixé à 200€.	6/ Donne son accord pour la réalisation, par la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie, de places de parking en lieu et place des vestiaires de football démolis en 2007.
2/ Autorise la demande de subventions auprès de divers organismes pour la sécurisation des rues Pillet et Piquand.	7/ Valide la réduction temporaire de loyers pour des logements communaux suite à la réalisation de travaux à réaliser par les nouveaux locataires.
3/ Donne un avis positif à l'étude du bail avec la Cie de Théâtre du Gélohann pour un local situé au 5 rue du chemin vieux. Ce bail est fixé pour une durée d'un an reconductible, avec préavis de 6 mois. Les spectacles sont interdits dans ce local. Le loyer est fixé à 250€ par mois.	8/ Donne un avis favorable sur le dossier d'enquête publique concernant la régularisation de l'activité de la société MECAD SAVOIE INDUSTRIE compte tenu que les problèmes liés au bruit et au respect de la nappe phréatique sont apparemment réglés.
4/ Autorise Le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux ou de permis de construire pour un abri couvert pour du matériel sur le site de l'ancienne station d'épuration.	9/ Autorise Le Maire à signer une convention avec le Territoire de développement Local d'Albertville/Ugine pour l'achat de sel de déneigement sur une base de 82€ la tonne.
5/ Valide la proposition d'acquisition de terrains situés aux Combettes et à Montrecul sur une base financière de 1,3€ M2 soit un coût global de 8035,30€ pour une superficie de 6181 M2.	10/Un point est fait par Thierry RANGONE sur les différents travaux en cours ou à faire(cimetière – sécurisation rues Pillet et Piquand. Puis plusieurs Conseillers font part de leurs réflexions.



### RUE DE LA GARE EN SENS UNIQUE.

Attention les travaux dans les rues de la gare et des grands champs sont terminés. La rue de la gare a donc retrouvé son sens de circulation « de la boulangerie Zilio vers le collège ». Dans l'autre sens vous serez en sens interdit. Attention aux PV...

## FRONTENEX EN QUELQUES CHIFFRES SUITE

Après une présentation des charges de fonctionnement dans le dernier P'tit Frontenexois de mai, (pour ceux qui l'aurait égaré, vous pouvez le retrouver en ligne sur notre site) nous allons vous présenter l'INVESTISSEMENT. De la même façon qu'une famille s'équipe avec une voiture, un téléviseur, un ordinateur, etc...

La commune s'équipe également en :

La commune finance ses dépenses d'équipement par :



**Aménageant...** la salle polyvalente (pour mieux vous recevoir)

**Rénovant** ...ses rues (pour les sécuriser, en faire des lieux de convivialité)

**Renouvelant** son matériel...d'équipement pour le déneigement ETC...

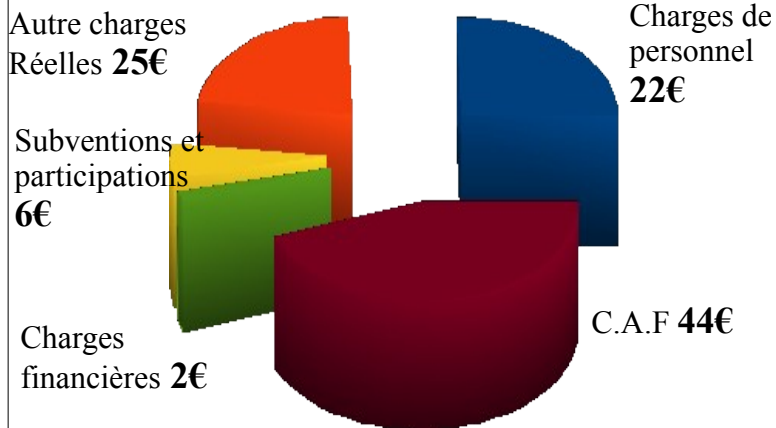


**L'AUTOFINANCEMENT** (ou excédent de fonctionnement)

**L'EMPRUNT**

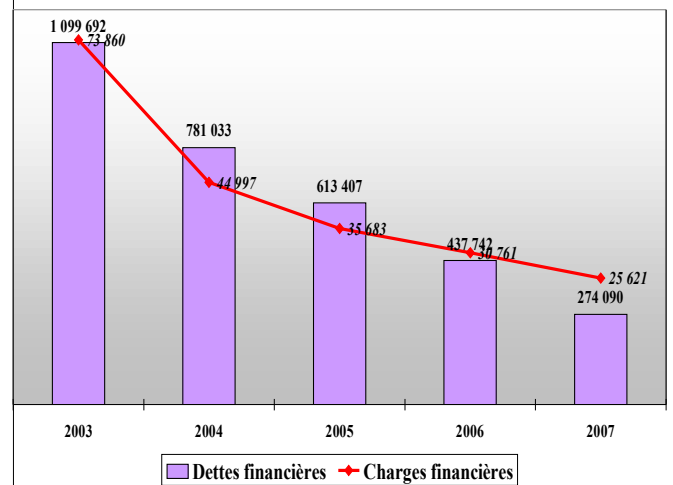
### EN 2007 SUR 100€ DE PRODUITS DE FONCTIONNEMENT LA COMMUNE A CONSACRE

#### UTILISATION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



### LA PART QUE LA COMMUNE RESERVE AU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A FORTEMENT DIMINUEE DEPUIS 2003

#### EVOLUTION DE LA DETTE



**TOUT CELA NOUS LAISSE DES MARGES DE MANOEUVRE POUR FINANCER NOS FUTURS INVESTISSEMENTS. MAIS IL FAUT TOUJOURS FAIRE TRES ATTENTION POUR NE PAS « DERAPER »**

Le budget 2008 reprend (comme tous les budgets) des travaux qui sont en cours à la date du 31 décembre 2007, et en prévoit d'autres. Ainsi :

- . la construction d'un auvent pour la salle polyvalente (maintenant terminé) a été prévue au budget pour **69 000 €**
- . la réfection et la mise en séparatif des réseaux eaux usées/eaux pluviales des rues de la Gare et des Grands Champs se sont achevées cette année : **500 000 € d'emprunt** figurent au budget 2008
- . le grand chantier pour 2008 et 2009 reste l'extension du cimetière, pour laquelle une enveloppe est prévue. L'ouverture des plis d'appel d'offres aura lieu le 30 juin 2008. Compte tenu de l'importance de ce programme, les travaux seront échelonnés sur 2 ans
- . en prévision de la sécurisation de la rue Joseph Pillet, **77 000 €** ont été prévus au budget 2008 pour engager des études.
- . d'autres travaux, moins importants, figurent également au budget 2008 : sont notamment prévus la réalisation d'une grille pour le bassin de la mairie pour **5 000 €**, la mise en ligne d'un site internet (maintenant sur vos écrans...d'ordinateur) pour **5 000 €** et l'acquisition de matériels divers pour les services techniques, la salle polyvalente et les écoles pour **10 000 €**

Ce sont là quelques unes des dépenses, parmi les principales, qui figurent au budget 2008.

Vous l'avez compris : un budget communal est un **DOCUMENT DE PREVISION**.

Lors d'un prochain bulletin, nous aurons l'occasion de parler du document de réalisation qu'on appelle le **Compte Administratif**.

@ **VOTRE AVIS**

Que souhaiteriez-vous qu'il soit fait dans notre commune pour en améliorer le cadre de vie ?

Adressez vos remarques sur notre site ou par courrier en mairie.

Merci à ceux qui l'ont déjà fait,... nous sommes à votre écoute.

## UN PEU DE CULTURE

Dans le programme que nous vous avons proposé, nous avons mentionné la culture et le patrimoine. Aujourd'hui qu'en est-il, quels sont nos projets, comment les envisageons nous ? Quels seront nos pistes de travail ? La culture est faite pour créer des liens sociaux, entre génération : les enfants, les ados, les adultes. Il faut donc conjuguer nos efforts pour permettre à la population d'accéder à des pratiques artistiques et culturelles ? Qu'on ne pense pas qu'à des choses classiques, aujourd'hui, par exemple, la culture urbaine doit aussi s'exprimer par toute une génération de jeunes qui sont demandeurs. Aujourd'hui le graff (pas les taggs, ne pas confondre !) s'expose même dans les musées dans les villes, dehors, dedans, sans parler des nouvelles disciplines sportives alliant esthétique, maîtrise, et les sensations fortes ! Ce peut-être aussi pour d'autres, des conférences, des concerts. Cela nous le mettrons en place dès le 20 septembre avec un concert à l'église dans le cadre des journées européennes du Patrimoine.

Nous vous proposerons également une soirée autour du thème des vignes, projection d'un film, présence de viticulteurs. C'est proposer des circuits découverte pour les plus petits par le biais des écoles, découvrir le patrimoine autrement. Dans le coin il n'en manque pas ! C'est mettre en valeur ce qui ne l'est pas et attirer des visiteurs. Ce ne sont là résumées que quelques réflexions auxquelles nous vous associerons.

**Pour quels objectifs ?** Donner de la fierté aux Frontenexoïis, et Frontenexoïises de vivre à Frontenex, de ne pas s'y ennuyer. S'instruire sur ce qu'on ne connaît pas et par conséquent égaliser les chances plutôt que d'accroître les inégalités. Faire que la population ait la possibilité de s'impliquer pour s'approprier son territoire, créer une dynamique, contribuer à l'entente et à la tolérance intergénérationnelle et ses enjeux sociaux. Il faut avoir la modestie de se dire que créer un projet de fond demande un peu de temps, de concertation ce choix. Nous comptons sur vous et comptez aussi sur vous pour cette future mise en œuvre. Au plaisir de vous rencontrer bientôt pour en reparler.

Muriel Bouvier-Théate

## LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Se faire recenser, à la mairie, est obligatoire pour tous les jeunes, garçons et filles, et ce dans les 3 MOIS qui suivent le seizième anniversaire. Ce recensement est la 2ème étape du parcours de citoyenneté. La première étant l'enseignement de la défense en classe de 3ème et 1ère. Enfin la troisième étape sera la journée d'appel de préparation à la défense. Retrouver toutes les modalités sur notre site internet : Pratique - Formalités

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Le 27 janvier 08 Angelina Désirée LEBECQ-ROBINEAU  
 Le 1 mars 08 Samuel Philippe Serge DUFFOUG  
 Le 2 avril 08 Yvan BUCH  
 Le 14 mai 08 Lisa MOLLIET-RIBET  
 Le 9 juin 08 Margaux Catherine Madeleine BOULAIS  
 Le 20 juin 08 Kény Kévin Henry COQUANT  
 Le 23 juin 08 Cathie REVEYAZ

### MARIAGES

Le 10 mai 08 JAY Rachel et CHAMIOT-CLERC Ludovic  
 Le 20 mai 08 GAULTIER Albine et PELTIER Nicolas

### DECES

Le 11 mars 08 MONTJOVET-BASSET Francis  
 Le 21 mars 08 PRIEUR Michel  
 Le 29 mars 08 VARRONI Ferdinand  
 Le 4 avril 08 ANCENAY Vve BASSO Anais  
 Le 22 mai 08 POSTEL Vve LAUBY Viviane

*Piscine intercommunale de Frontenex*

*Au pied des montagnes, venez profiter d'un espace de détente et de loisirs*

*Deux grands bassins chauffés, une pataugeoire, et une grande pelouse...*

*... pour tous les goûts et tous les âges*

**Ouverture le 28 Juin**

**Tarifs**  
 3 € 60 pour les habitants de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie (2 € 10 pour les enfants)  
 3 € 90 pour les extérieurs (2 € 90 pour les enfants)

**Horaires**  
 Le mardi et mercredi : 12 h à 18 h 45  
 Le jeudi et vendredi : 13 h à 18 h 45  
 Le week-end : 11 h à 18 h  
 Fermée le lundi

**HAUTE-COMBE de SAVOIE** Communauté de Communes

**Tél. 04 79 31 43 81 / 04 79 37 95 25**

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

**S A N T E**

**MISE EN PLACE SUR LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DE L'INTESTIN  
ETES-VOUS CONCERNE ????**

Le cancer colorectal, avec 16000 décès en France chaque année, constitue la deuxième cause de mortalité par cancer. Il est pourtant guérissable s'il est diagnostiqué tôt et peut même être évité.

Vous êtes une femme ou un homme dans la tranche d'âge de 50 à 74 ans, vous pouvez bénéficier du dépistage organisé du cancer colorectal qui démarre en Savoie. DOC SAVOIE (la structure chargée du dépistage dans notre département) vous adressera dans les deux années à venir un courrier vous invitant à participer à ce dépistage mais vous pouvez dès à présent en parler à votre médecin traitant qui pourra vous remettre le test. L'examen est entièrement pris en charge par l'assurance maladie. Il consiste à repérer des traces éventuelles de sang dans les selles. Vous le réalisez à domicile (une notice explicative vous est fournie) et l'envoyez au moyen d'une enveloppe pré-affranchie pour analyse. Les résultats vous sont adressés quelques jours plus tard, ainsi qu'à votre médecin et à DOC SAVOIE.

Alors mettez les chances de votre côté et participez au dépistage.

**C'EST SIMPLE ET TELLEMENT IMPORTANT**

**L'ECOLE RECHERCHE .....**

Pour pouvoir maintenir à la rentrée les sorties piscines il faut DES accompagnateurs. Que vous soyez parents d'élèves ou non, vous pouvez accompagner. Prendre contact avec l'école pour connaître les modalités dès la rentrée de septembre.

**PERMANENCE A FRONTENEX**

**André Vairetto**, Conseiller Général du Canton de Grésy/Isère, sera samedi 19 juillet de 8h30 à 9h30 à la Maison des Sociétés (en face de l'église). Pour prendre rendez-vous : 04-79-32-09-23 ou [andre.vairetto@laposte.net](mailto:andre.vairetto@laposte.net)

**La Mairie à votre service**

**Lundi** 8h 12h – 16h 18h      **Mardi** 8h 12h

**Mercredi** 8h 12h – 16h 18h      **Jeudi** 8h 12h

**Vendredi** 8h 12h – 14h 17h

**Tél :** 04 79 31 40 10      **Fax :** 04 79 31 49 88

**E mail :** [mairiefrontenex@wanadoo.fr](mailto:mairiefrontenex@wanadoo.fr)

**Site internet :** [www.frontenex.com](http://www.frontenex.com)

**LA BIBLIOTHEQUE CET ETE**

Ouverture uniquement les 4 – 11 – 18 – 25  
JUILLET de 17h30 à 19h

Fermeture en AOUT. RDV le 1er septembre

**CIVISME**

Ceci est un rappel des règles de vie. Notre village est un lieu agréable à vivre. Lorsque quelques uns transgressent ces règles, cela nuit au plus grand nombre. Il nous appartient à tous de les faire respecter. Nous comptons sur vous...

Respecter ses voisins, en évitant de faire trop de bruit lors de nos longues soirées d'été passées à l'extérieur.

Respecter les horaires de nuisance « Article 9 de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 1997 »

Pour passer la tondeuse ou utiliser tout outil de jardinage et de bricolage je respecte les horaires ci-contre.

Lundi à vendredi      8h30 à 12h et 14h à 19h30

Samedi :      9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et férié      10h à 12h

Ne plus tourner inlassablement avec les scooters et les mobylettes sous les fenêtres des habitations.

Ne plus jeter par terre, (*et devant l'école !*) papiers, chewing gums, mégots et paquets de cigarettes vides.

Ne plus jeter dans la nature ou dans les poubelles communales les déchets verts, petits encombrants, mais les emmener à la déchetterie de Gilly sur Isère aux horaires suivants : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h à 12h30.

Améliorer et respecter le **Tri Sélectif** : **Bac Jaune** : Bouteilles et flacons en plastiques, boîtes métalliques, aérosols et briques alimentaires. **Bac Bleu** : Papiers, journaux et magazines. **Benne Verte** : Bouteilles, bocaux et pots en verre

L'eau des bornes incendie n'est pas en libre service ! On ne lave pas sa voiture avec et l'on ne remplit pas sa piscine avec !

Tenir les chiens en laisse, ramasser leurs crottes ou utiliser les endroits prévus à cet effet (canisette dans le parc de la mairie et sous l'école maternelle. Il est également rappeler que tout chien de catégorie 1 et 2 suivant article 211-1 du code rural, doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.